

Prérequis incombant à l'installateur :

- L'utilisateur doit-être présent sur le site le jour de l'intervention
- Les équipements doivent être à hauteur d'homme (1m80). À plus de 1m80, un devis est nécessaire.
- L'appareil doit contenir sa charge initiale en fluide frigorigène
- Liaisons frigorifiques tirées et à proximités des appareils en bonne position d'arrivée
- La pompe à chaleur, le split ainsi que tous les accessoires doivent être installés.
- Une vérification systématique de la conformité de la pose des équipements sera réalisée. Aucune mise en service ne pourra être effectuée en cas de "non-conformité" détectée.
- L'accessibilité aux équipements doit-être facile, sans appareils spécifiques, avec des accès sécurisés et à hauteur d'homme.
- Les raccordements électriques doivent-être effectués

Opérations effectuées par METAPAC :

- Le raccordement du circuit frigorifique (dudgeonnage)
- La mise sous pression d'azote Hydrogéné
- Contrôle d'étanchéité du circuit réfrigérant au Prestobule + Détecteur électronique.
- Teste de pression du fluide
- Contrôle des températures
- Le tirage au vide
- Contrôle du raccordement et de la protection électrique suivant la norme NF C15-100
- L'appoint éventuel de charge dans sa limite de 500 g (facturable)
- La mise en service des appareils
- Test de fonctionnement en chaud et en froid
- Rédaction du certificat annuel d'étanchéité
- Prise en main